

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 4 FÉVRIER 2017**

Le samedi 4 février 2017 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

Présents :

- Gérard Nairat, conseiller municipal, représentant Michel Picard, maire de Chagny.
- Philippe Baumel, député de la 3^e circonscription de Saône et Loire.
- Claudette Brunet-Léchenault, conseillère départementale du canton de Chagny.
- Jean-Christophe Descieux, conseiller départemental du canton de Chagny.
- Gilles Belfils, représentant les Foyers Ruraux de Saône et Loire.
- Gérard Vaury, représentant l'association C.A.C.T.U.S.
- Dominique Rebillard, directeur de l'école primaire de Rully.

- **Adhérents** : Salvatore Balsamelli, Gilles Belfils, Laurence Benoit, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Jean-Luc Chemorin, Marlyse Delange, Marie-Dominique Dubost, Geneviève Fichot, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, Pascal Galoche, Sylvia Gaudry, Martine Gauthier, Ginette Henray, Marie-Odile Herbourg, Suzanne Joblot, Sylvie Lachaux-Morel, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Ginette Nicot, Thierry Nicot, Anne-Marie Pasquier, Jean-Luc Pasquier, Denise Penn, Anne-Marie Picard, Michèle Rodier, Sophie Vaillant.

- **Non adhérents** : Roger Batteault, Josette Batteault, David Gaudry.

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration** : Michel Fichot, Anthony Gagnard, Jeanine Gagnard, Maxime Herbourg, Jean-Michel Joly, Claire Joly, Patrick Miolane.

- **Adhérents excusés sans procuration** : Odile Barbieux, Juliette Faust, Jean-Marc Guyot, Loic Perrichon, Jean-Marc Rodier, Claire Saunier.

- **Non adhérents** :
Sylvie Trapon, maire de Rully.
Catherine Pappas, maire de Chaudenay.
Julie Debot, adjointe au maire de Chaudenay.

La presse locale est représentée par Marc Boulnois.

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 35

Le quorum de 24 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 92 adhérents en 2016). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Patrick Bernard président, ouvre la séance.

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes (voir page précédente).

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2016 :

Le président expose son **rapport moral** :

« En tant que Président de l'association *CinéMarey*, je vous remercie d'être aussi nombreux à avoir répondu présent à notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Je tenais tout particulièrement à remercier :

- M. Philippe Baumel, Député,
- Le Conseil Départemental de Saône et Loire,
- Mme Claudette Brunet-Léchenault et M. Jean Christophe Descieux, conseillers départementaux de notre canton, pour leurs soutiens moral et financier,
- Mme Catherine Pappas, Maire de Chaudenay, qui nous reçoit dans le cadre de Ciné Village et de « Docs en balade »,
- Les Maires de Corpeau, Ebaty, Remigny, Rully, l'hôpital de Chagny, la Brasserie Artisanale de Bourgogne, la Poterie de Sampigny-lès-Maranges et le Foyer rural de Fontaines qui nous accueillent pendant nos balades et qui nous permettent d'apporter le documentaire au cœur des villages,
- Les sponsors qui nous aident matériellement et financièrement,
- Les Foyers ruraux de Saône et Loire avec qui, nous vous proposons Ciné-Village,
- Jean-Luc Chemorin de « La bobine »,
- L'association « Les Amis de Rully »,
- Et bien sûr, tous les adhérents et sympathisants de l'association.

Vie de l'association :

L'association compte actuellement 92 adhérents – adhésions essentiellement de soutien - (en augmentation d'environ 20 % par rapport à 2015) qui proviennent de tous les villages autour de Chagny. Ce nombre élevé est le signe d'une bonne implantation de l'association sur le territoire et d'une volonté de soutenir les activités de l'association en général.

L'association fonctionne avec un groupe de 16 membres actifs. J'en profite donc pour faire un appel à toutes les bonnes volontés et à vos compétences qui nous seraient d'une grande utilité pour enrichir la vie de l'association.

Ciné-Village :

Dans la continuité des années précédentes (une projection par mois), les choix de programmation ont été faits avec la volonté de proposer à tous les publics un cinéma de qualité, le plus près possible de l'actualité des sorties, explorant tous les genres (comédie, drame, thriller, documentaire, musical...) quitte parfois à prendre le risque de proposer des films plus confidentiels. Cependant, les choix de programmation restent pour partie contraints par le mode de choix des films (vote des circuits des Foyers Ruraux).

Evénements spéciaux :

Les animations proposées en parallèle des séances de cinéma classiques, à savoir « Docs en balade, la nuit du court et deux films projetés en collaboration avec « C.A.C.T.U.S. » ont été organisées en lien avec des acteurs sociaux et culturels du territoire et ont contribué à tisser des liens entre ces acteurs et les habitants du territoire, tout en maintenant une grande diversité dans ces actions ».

Le président passe la parole à Lydia Le Leuxhe pour nous parler plus précisément de l'organisation et surtout de la programmation de « Docs en balade » :

« Evolutions : D'année en année...nous nous adaptons.

Il y a cette année une commune supplémentaire dans le circuit, Corpeau (accueil formidable, écoute, disponibilité !) Nous constatons aussi une implication grandissante des autres communes ou lieux, des facilités pour obtenir les salles, participation à la communication, intérêt pour la programmation, présence d'élus aux projections...

La programmation est entièrement bâtie par l'association (stage de formation aidant : apprentissage de l'accès aux catalogues, visionnages, contacts...).

Un fil rouge cette année : le thème du travail.

Nous avons eu beaucoup d'invités et pour la première fois un partenariat avec le Musée Niepce.

Les séances (2 pour le confort...) avec les résidents de l'hôpital continuent.

Le travail avec les écoles est extrêmement satisfaisant, demande croissante. Ex : travail sur la forme, à Rully : comparer une vue des frères Lumière et un court métrage de Chaplin (doc ou fiction, plans, place de la caméra), travail sur le fond, à Chaudenay : apprendre à regarder des archives, en voir le montage, les intentions avec « L'héroïque cinématographe »...

De plus en plus de sponsors nous soutiennent (soutien moral aussi important que financier). C'est un signe de reconnaissance fort.

Le budget des « Docs en balade » est en nette augmentation pour les films, invités, réception. Sans l'aide du département et plus particulièrement des deux conseillers départementaux de notre canton, il faudrait sérieusement revoir notre copie.

Le public se fidélise, de plus en plus d'interventions, de discussions en groupe ou individuelles.

Les plus grands succès : les thèmes du travail et de la ruralité.

Les perspectives :

- Travailler au succès des séances les moins fréquentées.
- Améliorer la communication, recueillir les impressions, suggestions.
- Organiser des séances au cours de l'année. Des têtes, bras et jambes supplémentaires sont indispensables.
- Accroître la participation des écoles, même remarque que ci-dessus.

- Nous sommes déjà à l'affût des possibilités de films pour l'année prochaine. Lundi 13 février, réunion à Chalon de l'APARR qui propose des films de la région (« Charcuterie fine », « Etre sans avoir »...) et en avril, festival dans la Bresse où nous faisons aussi « notre marché ».

Les possibilités sont immenses et c'est passionnant ! ».

Le président reprend la parole.

- « La nuit du court » édition 2016 fut une nuit « étoilée ». Il est précisé que nous devons choisir les courts métrages parmi un « catalogue » imposé.
Nous avons prévu une première partie plus particulièrement en direction du jeune public... et ce dernier a fait défaut !
- Nous avons aussi travaillé en partenariat avec une autre association, C.A.C.T.U.S., ce qui nous a permis de projeter deux films : « Severn, la voix de nos enfants » de Jean Paul Jaud et « Merci Patron ! » de François Ruffin. Ces séances ont été suivies d'un débat très intéressant sur les sujets abordés.

Nouveauté :

Pour 2017, nous continuerons sur notre lancée en nous focalisant sur la qualité de ce que nous pourrions vous proposer. Un nouveau projet est en marche, mais je ne voudrais pas « casser » la présentation d'Hélène et lui laisse donc la primeur de vous l'annoncer. Je renouvelle mes remerciements à Philippe Baumel pour son aide précieuse à la réalisation de ce projet. »

Le président donne ensuite la parole à Claudette Brunet-Léchenault, puis à Philippe Baumel :

- Claudette Brunet-Léchenault associe Jean-Christophe Descieux à son propos.
Elle remercie notre association et constate que nous avons bien fait de tenir et de nous étendre au-delà de nos expériences. « Vous êtes sur la bonne piste ! ».
Les deux conseillers départementaux nous aident par le biais du F.D.A.V.A.L. parce que notre projet (Docs en balade) est intéressant. Elle nous invite, pour 2017, à déposer un dossier avant le 20 mars.
Elle regrette que le Conseil Régional n'ait pu être convaincu, malgré des relances de Jean-Christophe Descieux. Les petites structures locales sont des ferments de l'activité et de la culture.
Elle termine en remerciant *CinéMarey* de ce qu'elle fait pour le développement local. « Bravo à tous ! »
- Philippe Baumel insiste sur l'importance du regard sur l'image, vecteur de la culture.
« Vous nourrissez l'esprit des gens qui viennent à votre rencontre ».
Notre travail est atypique dans la région.

Le secrétaire revient sur les **activités de l'année 2016** :

- Les 13 **séances « Ciné-Village** à Chaudenay dont deux projections en plein air en été, ont réunit 911 spectateurs, soit une moyenne de 70 spectateurs. C'est la seconde plus forte fréquentation, après celle de 2015. Si on exclu les séances d'été, c'est en 2016 que la moyenne est la plus forte (68 spectateurs). Les séances rencontrent donc plus de succès à Chaudenay qu'à Chagny.
- Grâce à notre association 6 classes maternelles et primaires de Chaudenay (130 élèves) ont pu bénéficier du projectionniste et du matériel des Foyers Ruraux, dans le cadre de « Ecole et cinéma ».

- Deux projections ont été programmées à Chagny en collaboration avec C.A.C.T.U.S. : « Severn, la voix de nos enfants » en février et « Merci Patron ! » en octobre. Plus de 80 spectateurs à chaque séance.
- Nos adhérents ont été invités à une soirée spécialement réservée à leur intention. Au programme, une projection et une remise de prix.
- « **Docs en balade** » a été organisé en novembre, dans 8 communes : Corpeau (pour la 1^{ère} fois), Chaudenay, Remigny, Ebaty, Rully, Chagny (hôpital), Fontaines (Foyer Rural) et Sampigny-lès-Maranges (la poterie). 891 spectateurs ont pu apprécier 23 documentaires. Deux projections ont été organisées pour les résidents de l'hôpital et l'école de Rully. Une séance a également eu lieu à l'école de Chaudenay. Plusieurs intervenants ont animé les débats. Nous avons pu compter sur le soutien du conseil départemental de Saône et Loire et plus particulièrement des deux conseillers départementaux de notre canton, de 15 artisans et commerçants de Chagny et des environs et de 10 vignerons. Merci à tous.
- « **La nuit du court** » s'est déroulée, dans le cadre d'une opération nationale « La fête du court métrage », le 16 décembre. Au programme : 24 courts-métrages représentant plus de 4 heures de projection. Près de 50 personnes étaient au rendez-vous dans les locaux de la « Brasserie Artisanale de Bourgogne » à Chagny. Les propriétaires des lieux sont chaleureusement remerciés pour leur accueil, tout comme « Babeth » pour ses pizzas savoureuses.
- Quelques précisions concernant le **fonctionnement de l'association en 2016** :
 - 10 réunions de conseil d'administration et 9 réunions de bureau.
 - L'assemblée générale en février.
 - Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
 - Des groupes de travail pour chaque projet.
 - 7 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
 - Enfin, le secrétaire rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... Il rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !

2) Rapport financier de l'exercice 2016 :

Anne-Marie Picard, trésorière, présente le compte d'exploitation de 2016 d'où il ressort un excédent de fonctionnement de : 1 792.69 € (Voir ci-dessous).

COMPTES D'EXPLOITATION 2016

DÉPENSES :		Commentaires	Budget (prévu)
Cotisations :	466,00	Cotisations Foyers Ruraux 446€ (120 € pour l'association et 22 adhésions)+20 € "Images en bibliothèque"	400,00
Frais de gestion :	336,27	Fournitures de bureau(153,65€), timbres (151,76€) + assurance (30,86€)	310,00
Communication :	553,71	535,10€ (Docs en balade)+ 18,61€ (Fête du court)	500,00
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	4 046,00		1 000,00
Réceptions :	753,63	24,88€ galette + 5,29€ A.G.+ 58,96 € repas D.R.A.C.+ 66,99€ soirée adhérents +34,31€ film avec CACTUS + 73,94€ docs +123,94€ repas docs +157,04€ buvette + 208,27€ buvette extérieure	300,00
Divers :	156,64	20€ cadeau naissance+17,50€ caisse monnaie+5€ boîte à verres+113,14€ divers docs +1€ erreur de caisse	150,00
Achat ou location DVD :	951,04	"Docs en balade"	1 000,00
Déplacement, mission :	583,50	255,20€ intervenants docs+77,40€ formation+250,90€ Cinévillage	150,00
Achat matériel :	1 418,77	87,78€ tableau affichage+60€ disque dur+35€ télécommande+1176€ écran+59,99€ lecteur blu ray	2 300,00
Prov. amortissement mat. :	1 765,36	1ère tranche (septembre 2011): 1071 (5*214,20) + 2è tranche (2012) :694,36(4*173,59)	1 765,36
Solde débiteur N-1 :		Solde débiteur de l'année précédente	0,00

TOTAL DÉPENSES :

11 030,92**7 875,36**

RECETTES :		Commentaires	
Cotisations :	925,00	91 adhésions +15€ dons	800,00
Subventions :	1 097,00	850€ FDAVAL + 247€: 70% de la subvention du département pour l'écran	500,00
Recette des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	4 046,00		1 000,00
Dons :	221,81	25,11€ + 196,70€ dons remboursement transport cinévillage	127,30
Remboursement frais de déplacement :	300,50	130,50€ Docs en balade 2015 + 170 € Docs en balade 2016	
Dons spectateurs :	687,87		
Ventes buvettes et repas :	634,70	458,70 € buvettes + 176 € repas Docs en balade	
Sponsors :	670,00	Docs en balade	
Divers :	92,67	52,12 € revente boissons buvette + 40,55 € bénéficiaire soirée avec C.A.C.T.U.S.	1 300,00
Prov. amortissement mat. :	1 377,57	reprise provisions amortissement matériel CE 2015	1 377,57
Solde créditeur N-1 :	2 770,49		2 770,49

TOTAL RECETTES :

12 823,61**7 875,36**

Excédent de fonctionnement 2016

1 792,69

Excédent de recettes 2016 = 1792,69 € + 1765,36 € (dotation investissement) = 3558,05 €

Chagny, le 31 décembre 2016

Le Président

Patrick Bernard

La Trésorière

Anne-Marie PICARD

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

3) Perspectives pour l'année 2017 :

Hélène Bernard fait part des perspectives de l'association pour 2017 :

- Une nouvelle édition de « Docs en balade » en novembre prochain est prévue. Elle précise que cet évènement nécessite un gros travail de préparation et de mise en place et que nous accueillons à bras ouverts toutes les bonnes volontés.
- « La nuit du court » fait également partie de nos projets. : cet évènement demande d'accorder du temps au visionnage de nombreux courts métrages avant d'établir le programme. La mise en place est, par contre, peu prenante.
- Une journée de projection sera organisée le samedi 22 avril à la salle des fêtes de Corpeau. 3 films en cours de sélection sont prévus au programme.
- Il est envisagé d'investir dans du matériel informatique. Le C.A. se prononcera le moment venu.

4) Montant des cotisations pour l'année 2017 :

La trésorière rapporte la proposition du CA de fixer la cotisation 2017 à **10 €**.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

5) Questions diverses :

Alain Le Leuxhe donne la parole au public :

- Lydia Le Leuxhe informe de la tenue, début mars, de 3 jours de courts métrages (films d'écoles de cinéma de tous les pays et de toutes les formes) au conservatoire de Chalon sur Saône. Nous pourrions peut-être profiter de ces films. Jean-Luc Chemorin voit ce qu'il peut faire pour nous.
- Sophie Vaillant rappelle que notre association possède une page Facebook et un site internet qui ne demandent qu'à être alimentés. Elle remercie Marie-Odile Herbourg pour le travail de conception et de suivi de ces outils de communication.
- Thierry Nicot insiste sur l'importance de la place que prend la communication dans notre association. Cette tâche est également assurée par Marie-Odile Herbourg.
- Le président met l'accent sur le partage des tâches au sein des instances dirigeantes de *CinéMarey*.

6) Renouvellement du Conseil d'administration (C.A.) :

Jean-Marc Gagnard présente cette question :

Le C.A. 2016 était composé de 16 personnes : Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Mireille Dumontier, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, Maxime Herbourg, Marie-Odile Herbourg, Claire Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Un appel de candidatures est fait. En plus de 14 personnes sur les 16 de l'ancien CA (Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, Maxime Herbourg, Marie-Odile Herbourg, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant), sont candidats :

- David Gaudry
- Sylvia Gaudry
- Jean-Michel Joly

Le nouveau C.A. 2017 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 17 personnes :

- **Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Maxime Herbourg, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant**

Il est rappelé que les groupes de travail, mis en place au sein de l'association sont ouverts à tous.

Le nouveau C.A. se réunira : **jeudi 16 février à 20h30** en mairie. Une convocation sera envoyée ce jour.

L'assemblée générale est close à 12h00. Le pot de l'amitié termine cette matinée. Merci à Anthony Gagnard pour les gougères !

Le président,

Patrick BERNARD

Le secrétaire,

Thierry NICOT